

PAR JEAN HUVELIN



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

PERSPECTIVES POUR LES CINQ ANNÉES À VENIR

Contrairement aux résultats des élections législatives françaises, ceux des élections européennes des 6 au 9 juin 2024 se sont avérés sans surprises majeures et conformes aux prédictions des instituts de sondages, permettant ainsi à la présidente sortante de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, d'être reconduite par le Parlement européen pour cinq années supplémentaires. Juste avant le vote, elle a présenté aux eurodéputés ses futures priorités de travail, qu'il convient d'examiner.

Pour résumer, les principaux vainqueurs de l'élection se trouvent du côté de l'extrême droite et de la droite eurosceptique tandis que les perdants sont clairement les écologistes et les centristes. De leur côté, la droite et la gauche proeuropéennes se maintiennent à des niveaux semblables à ceux de la précédente mandature (2019-2024), le Parti populaire européen (PPE) et les sociaux-démocrates (S&D) restant les deux premiers groupes parlementaires de l'hémicycle. Par conséquent, dans la mesure où les équilibres politiques étaient relativement stables par rapport à la mandature 2019-2024, il était fort probable qu'une coalition centriste des partis proeuropéens soit reconduite.

Paysage politique stable malgré quelques changements

Au mois de juin 2024, le Conseil européen, qui rassemble les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne (UE), avait dégagé un consensus autour des grandes orientations politiques pour les cinq prochaines années (l'«agenda stratégique») ainsi que sur les principaux postes à responsabilité de l'UE. Sans surprise, Ursula von der Leyen (PPE) était la candidate proposée au Parlement européen en vue de

Jean Huvelin, directeur Cobaty International – ASBL Bruxelles



sa réélection en tant que présidente de la Commission européenne. La Première ministre estonienne Kaja Kallas (Renew) a été, quant à elle, désignée au poste de Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité tandis que l'ancien Premier ministre portugais, António Costa (S&D), a pris la présidence du Conseil européen.

Le nouveau Parlement européen s'est réuni pour la première fois en session plénière du 16 au 19 juillet 2024. Si la présidente maltaise de l'Institution Roberta Metsola (PPE) a été très largement réélue dès le premier tour par le nouvel hémicycle, c'est surtout le vote sur la reconduction d'Ursula von der Leyen, précédé d'un discours programmatique, qui était particulièrement attendu. Ainsi, le jeudi 18 juillet, la présidente sortante a finalement été réélue à une courte majorité – mais plus large qu'en 2019 – avec 401 voix d'eurodéputés en sa faveur sur les 360 nécessaires.

En effet, contrairement à 2019, le groupe parlementaire des Verts a largement voté en faveur de la présidente, rejoignant *de facto* la coalition centriste formée par les groupes S&D, Renew et le PPE, bien que des majorités différentes pourraient tout à fait émerger sur certains textes au cours de la nouvelle mandature (2024-2029). Ainsi, quand bien même le bloc d'extrême >>>



droite a enregistré la plus forte progression en nombre de sièges dans l'hémicycle, il n'a obtenu aucun poste à responsabilité et sa «victoire» lors du scrutin est donc à relativiser.

Du Pacte vert au Pacte de compétitivité

La présidente von der Leyen a tenu son discours programmatique en inscrivant ses pas dans ceux de l'«agenda stratégique» du Conseil européen, qui s'articule autour du triptyque compétitivité, sécurité et démocratie.

En ce qui concerne la compétitivité, la présidente a annoncé un nouveau Pacte pour une industrie propre (*Clean Deal*), qui sera proposé au cours des 100 premiers jours de son mandat mais aussi la création d'un poste de Commissaire à la réduction de la charge administrative, l'achèvement de l'Union des marchés des capitaux ou encore la mise en place d'un nouveau Fonds européen pour la compétitivité destiné à soutenir financièrement la politique industrielle de l'UE, dont les bases avaient été posées sous son mandat précédent. Il convient de souligner que le mot «clean» n'a pas une connotation écologique aussi forte que «green» et inclut également des technologies comme le nucléaire. Il s'agit ici d'une victoire pour la France, qui défend depuis plusieurs années – avec une dizaine d'autres États membres – le recours à cette source d'énergie comme solution à la décarbonation.

Sur le plan de la sécurité, la présidente a proposé la construction d'une Union de la Défense reposant sur un marché unique de la Défense – faisant là aussi clairement écho à une demande de la France – pour investir davantage dans des projets communs. Elle a également proposé un doublement des effectifs d'Europol, l'agence de l'UE en charge de la lutte contre la criminalité transfrontalière, ainsi qu'un triplement de ceux de Frontex, l'agence en charge du contrôle des frontières extérieures de l'UE, qui annonce un durcissement de la politique migratoire destiné à satisfaire la droite de l'hémicycle. Une autre annonce majeure est à noter : la création d'un nouveau poste de commissaire dédié à la Méditerranée.

Enfin, pour ce qui est de la démocratie, la présidente a annoncé la mise en place d'un «bouclier européen de la démocratie» destiné à lutter contre la désinformation et les ingérences étrangères de pays tiers en coordonnant le travail des structures nationales compétentes. Une modification des traités et un renforcement du rôle du Parlement européen ont également été évoqués.

Stratégie de gestion durable de l'eau

À rebours de son discours de 2019, peu d'annonces ont en revanche été faites sur le climat et l'environnement, avec uniquement ses promesses, déjà faites l'année précédente, de fixer un objectif contraignant de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 90 % à l'horizon 2040 et de présenter une stratégie européenne pour la gestion durable de l'eau. Ainsi, les annonces s'inscrivent pleinement dans la continuité du programme annoncé lors du discours sur l'état de l'Union de septembre 2023, avec la priorité donnée à la compétitivité de l'UE, et plus largement, aux initiatives

“Afin de faire face plus efficacement à la crise européenne du logement, la présidente a annoncé la création d'un poste de commissaire en charge du logement, bien qu'il ne s'agisse pas d'une compétence de l'UE. Le futur commissaire sera notamment chargé d'élaborer un plan d'action européen destiné à augmenter le nombre de logements abordables”

de politique industrielle lancées depuis la pandémie de COVID-19. Ce discours peut également être vu comme un retour aux fondamentaux de l'UE. En effet, après un mandat focalisé sur les thématiques de l'écologie, la Commission se recentre désormais sur le bon fonctionnement du marché intérieur et de ses entreprises. La présidente a tout de même tenu à rassurer la gauche de l'hémicycle et s'est engagée à poursuivre la mise en œuvre du Pacte vert, dont les principaux textes furent votés au cours de la précédente mandature, de manière «pragmatique». De fait, celui-ci occupera toujours une grande partie de l'agenda de la Commission, des États membres et des professionnels.

La construction au centre de l'agenda politique européen ?

Au cours du discours, une autre priorité importante, mais plus surprenante, a été annoncée : celle du logement. En effet, afin de faire face plus efficacement à la crise européenne du logement, la présidente a annoncé la création d'un poste de commissaire en charge de ce domaine, bien qu'il ne s'agisse pas d'une compétence de l'UE. Le futur commissaire sera notamment chargé d'élaborer un plan d'action européen destiné à augmenter le nombre de logements abordables.

Il est vrai qu'au cours des derniers mois, les déclarations de Gijón [novembre 2023] et de Liège [mars 2024], adoptés conjointement par les ministres européens en charge du logement, avaient plaidé pour une action plus volontariste dans ce domaine. Pour rappel, entre 2010 et 2022, les prix moyens des logements ont augmenté de 47 % et les loyers de 19 %. Aussi, en 2022, près de 10 % des citoyens européens dépensaient plus de 40 % de leur revenu disponible total pour se loger tandis qu'environ 900 000 personnes étaient sans domicile fixe.

Il convient d'ajouter que le secteur européen de la construction traverse une crise économique depuis quelques années, principalement due à la forte baisse d'activité de la construction résidentielle. En effet, dans ses dernières prévisions dévoilées en juin 2024, la Fédération de l'industrie européenne de la construction (Fiec) s'attend à un nouveau recul d'investissement dans le logement de l'ordre de 5,8 % en 2024, après une année 2023 déjà particulièrement médiocre (- 2,9 %). Si les politiques semblent avoir pris conscience de l'étendue du problème, il reste désormais à savoir si le futur plan d'action de la Commission permettra d'y répondre efficacement.

Au cours de l'été, la nouvelle présidente de la Commission a composé avec les États membres son collège de commissaires (un par État membre) et défini la répartition des portefeuilles. Puis les candidats commissaires seront auditionnés par les eurodéputés afin qu'ils approuvent ou rejettent leurs candidatures. La nouvelle Commission entrera ensuite en fonction le 1^{er} décembre 2024 et pourra dès lors présenter ses premières initiatives, qui, espérons-le, permettront de donner rapidement corps aux ambitions de son programme et de relancer une croissance économique en berne. ■

Jean Huvelin

Directeur Cobaty International – ASBL Bruxelles